

Conseil de développement : les déchets à la loupe

Sud-Estuaire — Après le climat et les mobilités douces, le conseil de développement de Sud Estuaire travaille sur la gestion des déchets. Avec une enquête auprès des habitants.

Le conseil de développement de Sud Estuaire, instance de démocratie participative de la communauté de communes s'est réuni hier, en plénière afin d'effectuer le suivi de ses actions et préparer son agenda 2024.

« Nous travaillons sur des sujets à la demande de la communauté de communes ou en autosaisine, rappelle Michel Maquevice, coordinateur du conseil de développement. En 2021-2022, nous avons réalisé une étude sur le climat qui avait fortement intéressé les habitants du territoire, puis, l'année suivante, nous avons, à la demande de la collectivité, construit un dossier sur le transport à la demande et la mobilité douce. » Depuis la restitution de cette dernière étude, la communauté de communes Sud Estuaire (CCSE) a finalisé son rapport du diagnostic cyclable (*Ouest-France* du 2 novembre). « Nous nous réunissons pour faire le point de ce sujet structurant, et aimons à penser que, modestement, nous avons pu aider et souhaitons être associés à la suite du projet », prolonge l'équipe du conseil.

Le contrat pour la collecte des poubelles bientôt renégocié

L'étude à peine terminée, l'équipe, composée de bénévoles, s'est remise à la tâche et, entre plusieurs sujets périlleux, l'eau, le logement, a choisi de prioriser la gestion des déchets au regard de son nouveau contexte réglementaire et de la renégociation à venir du contrat pour la collecte des poubelles.

Pour porter cette importante étude, c'est Catherine Teigné qui a pris la tête du groupe. « Nous avons visité



Michel Maquevice, Laurence Boutet, Serge Pucelle et Catherine Teigne devant un composteur.

PHOTO : OUEST-FRANCE

l'écocentre de Chaumes-en-Retz, où sont traités nos poubelles grises et le centre Trivalis de La Roche-sur-Yon qui se charge du retraitement et du recyclage de nos poubelles jaunes. Nous avons multiplié les rendez-vous avec les communautés voisines de Pornic et de Saint-Nazaire à l'écoute des bonnes pratiques, et nous avons rencontré les acteurs du réemploi, Le Réservoir qui donne une seconde vie à nos produits et le Repair Café qui les répare », expli-

que-t-elle.

Un questionnaire sur le site de la CCSE

Le conseil a aussi rencontré les Incroyables Comestibles qui, de leur côté, réfléchissent au bac de compost collectif. La renégociation du contrat pour la collecte des déchets va être l'occasion de s'interroger sur le rapport service/coût. « Nous avons préparé un questionnaire, disponible sur le site de la CCSE pour mieux

connaître les attentes de nos concitoyens, cela nous permettra de finaliser notre réflexion avant une restitution, en janvier que nous voulons festive », annonce l'équipe.

En 2024, tous les Français devront pouvoir trier leurs biodéchets à la source.

Contact : cc-sudestuaire.fr/actualites/enquete-sur-la-gestion-des-dechets